Novembre 2016

Bulletin Communal de Petit-Réderching

édito

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve dans ce nouveau numéro de notre magazine communal.

2016 constitue une année charnière pour l'intercommunalité du Pays de Bitche. En effet, les deux Communautés de Communes, celle de Rohrbach et celle du Pays de Bitche fusionneront au 1er janvier prochain. Cette fusion sera aussi l'occasion d'intégrer le Syndicat des Communes du Pays de Bitche dont le périmètre est identique à celui de la nouvelle Communauté des Communes en cours de fusion.

Dans notre commune, nous avons encore de nombreux projets qui seront réalisés en fonction des priorités et des possibilités budgétaires.

Les travaux de réhabilitation de la mairie sont désormais terminés, les deux logements du 1er étage sont occupés et les secrétaires ont à nouveau intégré les bureaux pour vous accueillir dans un cadre agréable.

Les travaux de sécurisation de la rue des Ecoles et l'aménagement du parking devant la salle polyvalente démarreront dès la notification de l'ensemble des subventions.

La toiture vétuste du bâtiment de la caserne des pompiers va être remplacée prochainement et le logement à l'étage sera réhabilité après instruction des dossiers.

L'étude pour l'aménagement de la première tranche dans le futur lotissement à l'Orée des Champs est également en cours afin d'offrir aux futurs accédants à la propriété des terrains à construire.

Une étude pour l'enfouissement des réseaux et l'aménagement de la rue de la Mairie a aussi été menée et les travaux seront réalisés dès lors que les finances de la commune le permettront.

Je tenais aussi à remercier les adjoints pour leur implication quotidienne sur le terrain, les conseillers municipaaux pour leur engagement et leur soutien, ainsi que l'ensemble du personnel communal pour son dévouement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture.

Le Maire,
Armand NEU

SOMMAIRE

Edito
L'inauguration de la mairie
Les délibérations du Conseil municipal
Infos en bref
Les travaux
Les écoles
Les activités périscolaires
Focus sur...
Agenda

INAUGURATION DE LA MAIRIE REHABILITEE

Vendredi 9 septembre 2016

Les nouvelles couleurs de la mairie ont brillé sous un soleil radieux pour l'inauguration du bâtiment réhabilité.

C'est Monsieur Christophe SALIN, Sous-Préfet de l'arrondissement de Sarreguemines, qui a eu l'honneur de couper le ruban inaugural. En présence, entre autres, de MM. Céleste LETT, député-maire de Sarreguemines, François GROSDIDIER, sénateur-maire de Woippy, de M. David SUCK, vice-président du Conseil départemental, de Mme Anne MAZUY conseillère départementale et de Mlle Line CORBON, Présidente du Conseil départemental junior, le maire, Armand NEU a accédé officiellement dans les nouveaux locaux de la mairie réhabilitée. Toutes les personnes présentes, officiels et habitants de la commune, ont ainsi pu visiter la nouvelle mairie occupant désormais le rez-de-chaussée du bâtiment. L'accueil a été repensé pour permettre une meilleure accessibilité notamment aux personnes à mobilité réduite. La salle du conseil a fait peau neuve et on y découvre désormais les portraits des 5 derniers maires de la commune. Des locaux plus spacieux, plus fonctionnels pour les employés, des bureaux réaménagés pour le maire et les adjoints occupent le 1er niveau.

A l'étage, deux appartements ont été aménagés et sont déjà occupés.

L'inauguration d'une mairie est
« un événement unique dans la vie politique d'un maire ».

C'est un lieu de vie, rythmé par les événements heureux ou tristes qui surviennent dans le quotidien des administrés. C'est un lieu de décisions pour l'avenir. Et c'est justement tourné vers l'avenir, que le conseil municipal a décidé la réhabilitation du bâtiment.

Le bâtiment construit en 1964 a abrité, en plus de la mairie, les bureaux de La Poste, le logement du receveur, le foyer du 3ème âge, le FLAC, le Syndicat d'eau et la bibliothèque. Une foule d'activités dans un même lieu qui assume bien son rôle de cœur du village.

Rénover un tel bâtiment impose, de nos jours, de répondre à une quantité importante de normes en tous genres : l'accessibilité, les performances énergétiques… tout en maitrisant les coûts. Pour ce projet, estimé à 570.000 € hors taxes, la commune a bénéficié de subventions à hauteur de 40 % provenant :

- de l'Etat aux titres de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et de l'enveloppe parlementaire ;
- de la Région ;
- du Département aux titres du PACTE II et des amendes de police.

Des entreprises et des hommes au cœur du projet

C'est avec l'aide d'acteurs variés que ce projet a vu le jour.

Les entreprises qui apportent leur savoir-faire, leur technicité et leur conseil, les bureaux d'études, les partenaires territoriaux.

Mais également les adjoints qui ont suivi, chacun dans son domaine, l'évolution du chantier.

Le personnel administratif et technique qui contribue au bon déroulement des opérations en suivant les dossiers, en prêtant main forte aux entreprises, en nettoyant encore et encore la poussière soulevée par le chantier.

Pour conclure cette cérémonie, officiels et habitants étaient conviés à partager le verre de l'amitié. Dans le centre socioculturel, sur un écran, défilaient les photos de plus d'une année de travaux. Photos prises, sans relâche par Mme Marie-Claire BACH.

La mairie est bien le premier lieu de proximité des communes rurales.

Ce projet, qu'il rassemble ou qu'il divise, doit désormais se faire une place dans le paysage de la commune.

Depuis le mois de juillet, les administrés sont accueillis dans les nouveaux locaux et le lendemain de l'inauguration, le premier mariage a été célébré dans la toute nouvelle salle du conseil.

INFOS EN BREF

Les conseillers des Espaces Info→Energie (EIE), membres du réseau « rénovation info service » donnent des conseils objectifs, gratuits et indépendants sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables, pour réaliser des travaux de qualité dans votre logement. Ils assurent ainsi une mission de service public structuré et de proximité.

Les conseillers INFO→ ÉNERGIE ne vendent rien et ça change tout !

Les ESPACES INFO ENERGIES ont pour mission de conseiller les particuliers et de les sensibiliser aux éco-gestes.

Chaque espace dispose d'un centre de ressources mis à la disposition des particuliers qui souhaitent s'informer, obtenir des informations, acquérir des méthodologies pour mener à bien un projet.

Les conseillers sont également des référents privilégiés pour les syndics de copropriété, les acteurs sociaux, les collectivités et associations et les professionnels du bâtiment.

Pour le secteur, c'est Stéphane BOLANTIN qui est le conseiller de référence. Il tient des permanences au Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

N'hésitez pas à le solliciter.

Stéphane BOLANTIN
moselleest@eie-lorraine.fr
03.87.13.13.71

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2015

Le conseil a décidé de procéder à des modifications budgétaires pour couvrir les dépenses en cours pour un montant de 34.000 €.

Considérant la vétusté du parc des photocopieurs des écoles et de la mairie, le conseil a chargé le maire de signer un contrat de location/vente avec la société A4/A3 Bureautique.

Le conseil a adopté l'état d'assiette relatif aux travaux prévus par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2017.

Le conseil a chargé le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle de lancer une procédure de marché public en vue de souscrire des conventions d'assurances couvrant les risques de décès, accidents, maladies, etc., au bénéfice des agents communaux. Il autorise également le maire à signer les conventions résultant de ce marché public. En revanche, la décision d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Le conseil décide de modifier les statuts de la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche par l'ajout de la compétence « *Zonage d'Assainissement Pluvial* » et autorise le maire à signer les documents relatifs à cette opération.

Le conseil a approuvé la fusion des communautés de communes du Pays de Bitche et de Rohrbach-lès-Bitche.

Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche

Pays de BITCHE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le conseil a décidé de retenir en priorité les projets d'aménagement d'un lotissement et d'étude urbaine comprenant l'aménagement de la Rue des Ecoles et de reporter le projet de réhabilitation de la caserne des pompiers.

Séance du 26 février 2016

Le Conseil a approuvé le programme d'actions en forêt communale pour l'année 2016 ainsi que le bilan de l'année 2014.

Le Conseil a fixé le montant des loyers des deux logements qui ont été aménagés au 1er étage du bâtiment communal abritant la mairie. Ces deux logements, dont les équipements et la surface sont équivalents, seront loués contre le versement d'un loyer mensuel de 500 euros hors charges. Le conseil a également décidé des éléments composant les charges.

Le conseil a adopté le plan de financement des travaux de sécurisation de la rue des Ecoles.

Le conseil a décidé d'inscrire au budget 2016 les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant la caserne des pompiers et de solliciter les services de l'agence départementale MATEC pour une assistance technique et administrative pour un coût forfaitaire de 3.440 € H.T..

Le conseil a décidé de fixer à 6 le nombre d'agents contractuels qui prêteront main forte au personnel communal durant l'été, à raison de deux semaines par agent.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2016

Le conseil a approuvé les comptes administratifs et de gestion 2015 tant pour le budget principal que pour les lotissements *Bellevue* et *A l'Orée des Champs.* Il décide également de l'affectation des résultats 2015 sur le budget primitif 2016.

Le conseil a décidé d'augmenter les taux d'imposition des trois taxes directes locales qui s'établissent désormais comme suit :

- taxe d'habitation	10,64%
- foncier bâti	12,43%
-foncier non bâti	57,35%

Le conseil a adopté les budgets primitifs des deux lotissements et le budget principal qui se résument comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	816.400 €	816.400 €
Section d'investissement	1.020.660 €	1.020.660 €
LOTISSEMENT BELLEVUE	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	91.284 €	91.284 €
Section d'investissement	140.143 €	140.143 €
LOTISSEMENT A L'OREE DES CHAMPS	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	100.000 €	100.000 €
Section d'investissement	50.000 €	50.000 €

Le conseil a décidé de céder le lot n° 18 du lotissement *Bellevue* à Alain Huber et Aurélie Dahlem.

Le maire informe les membres du conseil de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre, pour les travaux d'aménagement de la rue des Ecoles avec le bureau d'études *Berest* de Phalsbourg.

Le conseil a autorisé le maire à recourir à un emprunt de 500.000 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine, pour couvrir les dépenses d'investissement prévues au budget 2016.

Pour décider de la pérennisation ou de la suppression du service de transport scolaire, le conseil municipal propose de demander une participation aux coûts engendrés par ce service à l'Association des Parents d'Elèves, comme cela a été le cas des années auparavant. Ce service coûteux, ne profite qu'à un petit nombre de familles. En cas de non participation de l'A.P.E., il est proposé de supprimer ce service.

Le conseil municipal sollicite le maintien du *SEA de la Bickenalbe* jusqu'en 2020 comme le prévoit la réglementation pour les compétences « eau et assainissement » et ce dans le cadre du projet de fusion des intercommunalités.

Après lecture de la convention relative à la mise en œuvre du dispositif AMITER 2015-2020, le conseil a décidé d'approuver les termes de cette convention et de proposer les projets suivants :

- Aménagement urbain et paysager de la rue des Ecoles et aménagement du parking de la salle polyvalente ;
- Réhabilitation du bâtiment abritant la caserne des pompiers et un logement ;
- Aménagement d'un lotissement.

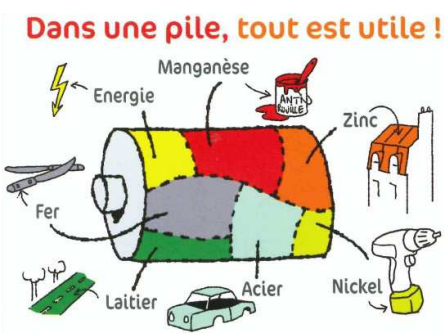

INFOS EN BREF

DES MEUBLES À LA DÉCHETTERIE...

Depuis le 1er août 2016, une benne spécifique de 30m^3 a été installée à la déchetterie de Rohrbach-lès-Bitche, pour collecter des meubles et objets de mobiliers divers.

Cette nouvelle benne fait partie du programme *REP Meubles* géré par *Eco-Mobilier*, organisme agréé par les pouvoirs publics

... MAIS PAS DE PILES DANS LES POUBELLES !

Lors de la dernière dotation de sacs de tri, vous avez pu obtenir des collecteurs pour piles usagées. Il est indispensable de ne plus jeter les piles dans les poubelles. Dans les sacs verts, elles nuisent à la qualité du compost, dans les sacs bleus, elles sont enfouies dans le sol ou incinérées et ont des conséquences dramatiques sur l'environnement qui se répercutent sur notre santé.

Les piles et les accumulateurs contiennent des métaux lourds (mercure, zinc, plomb, cadmium) en grandes quantités. Ces métaux lourds sont connus pour être dangereux pour la santé et pour l'environnement : une pile au mercure jetée dans la nature suffit pour contaminer 1m^3 de terre et 1.000 m^3 d'eau pendant 50 ans !

En France, seule une pile sur trois est recyclée.

Deux usines seulement ont les capacités de recycler les piles usagées à grande échelle grâce à des fours capables de fondre les piles à 1.200°C pour en récupérer les métaux lourds.

Donc deux tiers des piles et accumulateurs sont soit jetés dans la nature, soit jetés à la poubelle. Dans ce cas, les piles sont **incinérées**, et les métaux lourds qu'elles contiennent polluent l'atmosphère et les déchets d'incinération.

Les piles sont facilement recyclables

A partir d'une tonne de pile, on extrait jusqu'à 600 kg de matériaux réutilisables.

Pensez-y : déposez vos piles et accumulateurs dans les nombreux points de collecte, notamment les grandes surfaces.

INFOS EN BREF

BRIOCHE DE L'AMITIE

Cette année, 35 bénévoles ont participé à la vente des brioches au bénéfice de l'UNAPEI.

2.350,40€ ont ainsi été récoltés, ce qui représente un bénéfice net de 1.626.50€ qui a été reversé à *l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines*.

Merci
pour eux et
bravo
à tous !

AIDE AUX DEVOIRS

Dans le cadre des activités périscolaires, la commune recherche des bénévoles pour assurer l'aide aux devoirs. Les personnes qui seront retenues devront être libres le mardi et/ou le jeudi de 15h15 à 16h45 durant la période scolaire et prendront en charge de 3 à 5 enfants.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaitre à la mairie.

DU NEUF DANS LA COMMUNE

Pour prendre soin de soi, de son corps et de son esprit, une nouvelle adresse existe désormais à Petit-Réderching : un cabinet de naturopathie et de massages bien-être. L'utilisation des techniques naturelles est le mot d'ordre pour cette activité proposée par Mme Anne SERVA, Rue de l'Europe.

Le dynamisme d'une commune se mesure à son tissu associatif et aux entreprises qui s'y implantent. Souhaitons la bienvenue à cette nouvelle activité.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2016

Conformément à la délibération du 25 avril 2014, le maire informe le conseil que le marché de maîtrise d'œuvre pour le lotissement *A l'Orée des Champs*, a été attribué au bureau d'études *Berest* de Phalsbourg pour un montant provisoire de 30.890 € H.T..

Le conseil a autorisé le maire à signer le protocole d'accord relatif à la dissimulation des réseaux d'Orange, rue des Ecoles ; protocole qui doit être signé entre le groupe *Orange*, la commune et le maître d'œuvre afin de définir les modalités et éléments nécessaires à la bonne réalisation de l'opération.

Le conseil a décidé de reverser le montant de la Taxe Locale d'Equipement et de la Taxe d'Aménagement acquitté à tort par un foyer de la commune habitant le lotissement *Bellevue.*

Concernant l'aménagement paysager et urbain de la rue des Ecoles, le maire propose de considérer la réalisation d'un parking près de la salle socioculturelle. Le conseil a approuvé le nouveau devis estimatif réalisé par l'entreprise Berest, maître d'œuvre, qui s'établit comme suit :

1. Tranche ferme	
Voirie	277.489,50 €
Éclairage public	27.572,00 €
Dessert téléphonique	2.483,00 €
Borne automatique	13.146,50 €
2. Tranche conditionnelle	
Parking en enrobé	37.236,00 €
3. Montant provisoire estimatif des honoraires	12.000,00 €
4. Montant des études préalables	1.870,00 €
TOTAL	**371.797,00 €**

Dans le cadre de la loi NOTRe, le conseil a émis un avis favorable à l'arrêté portant dissolution du Syndicat des Communes du Pays de Bitche.

Le conseil a également émis un avis favorable à l'arrêté portant sur le projet de fusion de la Communauté de Communes du Pays de Bitche et la Communauté de Communes de Rohrbach-lès-Bitche. Il propose que le siège du futur E.P.C.I. soit établi à Bitche et qu'il soit dénommé *Communauté de Communes du Pays de Bitche*.

Concernant la pérennisation du service de transport scolaire, le maire, en rappelant la décision prise lors de la réunion du Conseil municipal du 8 avril 2016, informe les membres présents que l'Association des Parents d'Elèves ne participera pas financièrement. De ce fait, le conseil confirme la suppression de ce service.

NOS OUVRIERS AU TRAVAIL

Comme chaque année, une partie des travaux réalisés dans la commune, est confiée aux ouvriers communaux, en plus de tâches d'entretien des espaces et bâtiments publics.

Dernièrement, les ouvriers ont eu fort à faire avec le déménagement de la mairie dans ses nouveaux locaux. Ils ont également achevé l'assainissement et le crépissage du sous-sol qui accueillera prochainement les archives.

A l'école élémentaire, le bureau du directeur a été réaménagé et une nouvelle cloison a été posée.

Au cimetière, les ouvriers ont procédé à l'élagage des arbres.

Enfin, pour préparer la réhabilitation de la caserne des pompiers, les ouvriers ont nettoyé les combles et retiré l'ancien plancher.

UNE SEMAINE DE RENCONTRE AVEC LES AMIS CHARENTAIS

Voilà plus d'un demi siècle que les échanges, avec nos amis charentais, perdurent. Cette année encore, soixante-huit personnes ont fait le déplacement, à la fin du mois d'août, pour consolider ces liens d'amitié. Elles ont été accueillies par les familles de la commune. Qu'elles soient remerciées pour leur engagement dans ce jumelage et leur hospitalité.

Lors de cette semaine, un programme de visites avait été concocté pour permettre aux Charentais de mieux connaitre notre région : de la Cristallerie de Saint-Louis-lès-Bitche au musée de la mine de Petite-Rosselle, du musée de la Faïencerie au Jardin des Faïenciers de Sarreguemines, tout a été mis en œuvre pour que nos hôtes passent un agréable séjour.

Le film *L'Exode,* réalisé il y a cinquante ans, a été projeté lors d'une Barbecue Party et a été fort apprécié, surtout par les plus jeunes.

En 2018, ce sont les habitants de Petit-Réderching qui feront le voyage jusqu'en Charente.

TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Comme chaque année, la commune a prévu d'engager 6 jeunes pour prêter main forte à l'équipe des employés municipaux durant l'été.

Malgré un désistement cette année, ces postes sont toujours appréciés car ils permettent de découvrir le monde du travail, de se faire un peu d'argent de poche et de profiter pleinement des congés scolaires puisque les contrats ne durent que deux semaines.
Sophie HUVER et Solène FINKLER ont effectué des travaux de ménage dans les bâtiments communaux. Les vacances scolaires d'été sont effectivement propices à un grand nettoyage et leur aide a été appréciée par l'équipe de femmes de ménage.
Quant à Mehdi BERREHAIL, Jérémy GREFF et Vincent KOFLER, ils ont aidé les ouvriers en tondant les gazons, nettoyant le cimetière, les espaces publics et les haies aux abords des chemins communaux.
Garçons et filles ont également arrosé les fleurs et plantations qui embellissent la commune durant la belle saison mais qui demandent des soins constants.

JEUX INTER VILLAGES 2016

Pour leur 7ème édition, les J.I.V. se sont déroulés le dimanche 7 août 2016 à Etting. Une drôle d'équipe de cuistots se faisait remarquer sur le terrain des épreuves.

Comme chaque année, la commune de Petit-Réderching a envoyé une délégation pour participer aux Jeux Inter Villages. Cette année, nos toques blanches se sont à nouveau illustrées dans la joie et la bonne humeur.

L'équipe sénior s'est classée 7ème.

L'équipe des jeunes est arrivée 2ème.

Et la commune s'est classée 2ème au challenge *Ambiance et Folklore.*

Rendez-vous le 6 août 2017 à Schmittviller
pour la 8ème édition des Jeux Inter Villages

INFOS EN BREF

4G ET T.N.T.

Orange déploie actuellement son offre 4G dans la commune. La bande de fréquence utilisée (800MHz) étant proche de celle utilisée par la T.N.T. des perturbations peuvent se produire.

Si vous rencontrez des difficultés de réception, l'Agence Nationale des Fréquences a mis en place un centre d'appel pour le signalement de ces dysfonctionnements :

0.970.818.818

La résolution des perturbations occasionnées par la mise en service des émetteurs 4G sera pris en charge par Orange.

COLLECTE DE BOUCHONS

Le bac dans lequel vous pouvez déposer les bouchons se trouve désormais sur le parking à l'arrière de la mairie.

LE SYDÈME NE VEND RIEN

Actuellement des personnes, se faisant passer pour des agents du Sydème, font du porte à porte dans certaines communes pour vendre des calendriers.

Le Sydème vous rend vigilant sur le fait qu'aucune action n'est engagée pour la vente de calendrier et qu'il vous appartient d'informer la gendarmerie si vous deviez être confrontés à ces individus.

INFOS EN BREF

SERVICE DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Le conseil municipal a décidé de supprimer le service de ramassage scolaire qui avait été mis en place, dans un premier temps par l'A.P.E. et qui a ensuite été repris par la commune. Cette décision a été prise, après consultation des parents et de l'A.P.E., en raison de la diminution continue du nombre d'utilisateurs et du coût important que ce service représente.

HORAIRES DES ECOLES ET DU SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les écoles

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h30 à 12h00
de 13h30 à 15h15

Mercredi
de 8h30 à 11h30

Le service périscolaire

Lundi - Jeudi
de 15h15 à 16h45

NOUVEAU

À partir de janvier 2017

Lundi - Mardi
Jeudi - Vendredi
de 15h15 à 16h45

CONCOURS MOSEL'LIRE 2016

Les élèves de la classe de Mlle ROCHET ont eu le privilège de rencontrer Grégoire VALLANCIEN à la bibliothèque municipale

C'est dans la bibliothèque municipale que les élèves se sont retrouvés pour faire connaissance avec l'auteur d'un livre qu'ils ont étudié en classe dans le cadre du concours Mosel'Lire 2016.

C'est Achille le héros de l'histoire.

Achille et sont fameux talon trop fragile. Grégoire VALLANCIEN a remis en image cette aventure épique, il est venu en parler avec les enfants. Après avoir répondu à une série de questions soigneusement préparées, Grégoire VALLANCIEN a donné un petit cours de dessin aux enfants… Et hop, en un seul trait de feutre, tout le monde sait dessiner un perroquet !

A l'occasion de ce concours, les enfants de la commune ont obtenu plusieurs prix :

- dans la catégorie GM/CP, la classe de Madame Peggy MEYER de l'école maternelle et la bibliothèque ont obtenu le 3ème prix *Partenariat* ;
- dans la catégorie CE1/CE2, les élèves devaient inventer la suite ou la fin d'une histoire. La bibliothèque, sous la houlette de Mme Noëlle PUCHOT-NEU, a obtenu un 3ème prix collectif ;
- dans les catégories CE1/CE2 et CM1/CM2, les élèves de Mlle Laetitia ROCHET et la bibliothèque ont obtenu un 2ème prix *Partenariat*

ATELIER SOMMEIL

En collaboration avec la CARSAT, la commune a proposé un atelier « sommeil » lors de la dernière semaine dédiée aux séniors et organisée en mai dernier.

Non pas que l'animateur des séances était soporifique, mais nos aînés ont appris à dormir… ou en tout cas à mieux dormir. En effet, l'avancée en âge est souvent un facteur de dégradation du sommeil. Les rythmes de vie changent et il faut s'adapter à eux.

En trois séances d'une heure trente, Damien LEGENDRE, chargé de projets en prévention et en éducation santé de la CARSAT Alsace-Moselle, a fait un point général sur le sommeil, a identifié et expliqué les troubles du sommeil et a donné des conseils pour mieux dormir.

Carsat Retraite & Santé au travail
Alsace-Moselle

RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016 A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les élèves de l'école maternelle ont passé une année très « nature ». Ils ont pu assister à un spectacle de la compagnie *Monde et Nature*, intitulé **Le Jardin de Théodore.**

Ils ont également rencontré un **photographe animalier** et ont ainsi pu se familiariser avec le matériel nécessaire pour photographier les animaux et notamment les oiseaux dans leur milieu naturel.

Après cette belle rencontre, les enfants ont fabriqué **des nichoirs à oiseaux** qu'ils ont ensuite installés dans la cour de l'école, avec l'aide de quelques papas et des ouvriers communaux.

Audrey Simon, une maman et **apicultrice amatrice**, est venue parler des abeilles, faire découvrir le matériel nécessaire à la récolte du miel et proposer une dégustation.

Enfin, pour terminer l'année en beauté, la sortie scolaire a eu lieu au **Zoo d'Amnéville**…

Quoi de plus logique ?!

Les enfants ont également participé à la **semaine de la presse**….

Durant cette semaine, une grande quantité de journaux et magazines divers ont été livrés à l'école.

Les élèves ont ainsi pu découvrir les différents supports de communication utilisés par la presse, ils ont pu appréhender les différences entre ces supports, la manière dont ils sont conçus...

INFOS EN BREF

SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La commission municipale chargée des affaires scolaires a étudié la possibilité de mettre en place un service d'accueil périscolaire sur 4 jours. Un sondage a été distribué aux parents des élèves des écoles primaires afin d'appréhender leurs besoins réels en matière d'accueil périscolaire.

Après avoir dépouillé les réponses, le conseil municipal a décidé lors de sa toute dernière séance d'étendre l'offre d'accueil périscolaire à 4 jours par semaine et ce dès le mois de janvier 2017 .

Ainsi, comme c'est déjà le cas actuellement, des activités spécifiques seront proposées les lundi et jeudi sur inscription et en fonction des places disponibles.

Les mardi et vendredi, les enfants seront accueillis et se verront proposer des jeux et de petites activités.

Vous aurez la possibilité d'inscrire vos enfants pour 2 ou 4 séances par semaine. Une notice explicative sera distribuée, avec le programme du cycle III, par le biais de l'école, avant les congés scolaires de fin d'année.

Une nouvelle tarification a également été votée. En voici le détail :

	Inscription 2 jours / sem.	Inscription 4 jours / sem.
1er enfant	20 €	35 €
2ème enfant	15 €	30 €
3ème enfant	10 €	25 €

INFOS EN BREF

ÊTRE UN REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVE, C'EST QUOI ?

Le 7 octobre dernier, les parents des élèves scolarisés dans les écoles primaires de la commune, ont élu leurs représentants au sein du Conseil d'Ecole.

Mais quel est le rôle de ces parents délégués ?

D'une manière générale, les représentants des parents d'élève facilitent les relations entre les parents, l'équipe enseignante et le personnel.

Ils participent au conseil d'école et de ce fait, valident le projet d'établissement et le règlement intérieur ; donnent leur accord pour l'organisation d'activités pédagogiques complémentaires.

Bref, ils participent pleinement à la vie et à l'organisation de l'établissement scolaire.

Ils sont aussi le relais entre les parents et les enseignants et peuvent de ce fait transmettre les doléances et propositions faites par les parents d'élève.

RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves de la classe des CE1 de Madame Schaefer ont travaillé durant toute l'année sur les portraits.

Après avoir visité l'exposition *Le portrait en peinture* organisée à Bitche par l'association *Cadre*, les enfants ont réalisé leurs propres œuvres à la manière de grands peintres tels Arcimboldo, Niki de Saint-Phalle ou Keith Harring, en utilisant différents supports et matériaux. Qu'il s'agisse d'autoportrait ou du portrait revu et corrigé de la maîtresse, les enfants ont été fiers de présenter leurs créations le temps d'une exposition éphémère ouverte aux familles.

PETITE LEÇON DE TRI

Comme chaque année, les ambassadeurs du tri sont venus à la rencontre des élèves de l'école élémentaire.

Bleu, orange ou vert ? Quels déchets pour quels sacs ? Les élèves de CP de Mme KRACKENBERGER ont obtenu toutes les réponses à leurs questions grâce à la venue des ambassadeurs du tri du Sydème. Après une petite introduction théorique, les élèves ont été invités à déposer chacun un objet dans le bon sac de tri. Aucune faute de tri n'a été faite, les ambassadeurs ont félicité les enfants.

Hormis cette intervention ludique mais bien utile pour les élèves de C.P., les ambassadeurs sont intervenus dans les autres classes pour leur parler de la mise en valeur des déchets contenus dans les sacs verts

Dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires, les élèves des classes de CP et CE1 ont visité le **Château troglodytique du Fleckenstein** datant du XIIème siècle.

Une belle aventure les attendait au cœur de la forêt, sur les traces du chevalier Hugo. Relevant tous les défis, ils ont été couronnés chevaliers et princesses, jetant un regard fier sur le Parc National des Vosges du Nord.

Quant aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, ils ont fait un voyage dans le temps encore plus impressionnant puisqu'ils sont partis à la rencontre des dinosaures à Schiffweiher au **Gondwana, das Praehistorium**. Cette sortie, en rapport avec le programme d'histoire leur a permis de voir des dinosaures grandeur nature, des expositions en trois dimensions, des squelettes et des fossiles et d'assister à un splendide spectacle son et lumière. Les plus impressionnés garderont en mémoire leur rencontre avec le *mégalodon*, un requin primitif de plus de 25 mètres de long...

EN PASSANT PAR LA LORRAINE

Les élèves de la classe de C.P. de Mme KRACKENBERGER ont aussi eu droit à leur sortie de fin d'année. Ils sont partis à la découverte du patrimoine historique local.

Au **Centre d'Interprétation du Patrimoine Archéologique**, ils ont découvert les différentes étapes d'une fouille archéologique. En se rendant ensuite sur le site du Gurtelbach, les élèves ont pu découvrir les vestiges d'une villa gallo-romaine.

Au **Musée du Sabotier de Soucht**, les élèves ont découvert l'histoire du sabot, les différents types de ces souliers si particuliers et les différents procédés de fabrication. Postés devant une machine, ils ont assisté à la fabrication intégrale d'un sabot.

Tous les élèves des classes de CE1 au CM2 ont pu profiter du grand air en fin d'année durant une semaine **Musique et Nature** au centre des Aliziers à La Hoube du 6 au 11 juin 2016.

Grâce à une météo clémente les enfants ont pu faire de belles balades en forêt et s'adonner à des pratiques sportives telles le hockey, le foot ou la course en sacs. Ils ont également préparé un spectacle musical mêlant chant, danse et pratique instrumentale qu'ils ont présenté à leurs parents dès leur retour.

INFOS EN BREF

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

En cette nouvelle année scolaire, l'association se réorganise.
Mais c'est quoi l'A.P.E. au fait ?

L'Association des Parents d'Elèves s'efforce de garantir un environnement scolaire favorable pour les enfants. **Son principal rôle** est de représenter les parents d'élèves auprès de l'école et de la municipalité. Son **second objectif** est de permettre aux écoles d'entreprendre des projets pédagogiques en apportant un soutien financier. En organisant différentes actions tout au long de l'année, l'A.P.E. récolte des fonds pour participer au financement de l'achat de matériel, d'activités ou de sorties scolaires.

Le 12 septembre dernier, lors de l'Assemblée Générale de l'association, de nouveaux membres ont été élus représentants.

Le comité se compose désormais ainsi :

Laurent MATHIS, président
Karine RIONDY, vice-présidente
Fabien BERTRAND, trésorier
Marie-Josèphe SCHALLHAMMER, secrétaire

autres membres
Laurette CHATILLON, Alice DAUGS,
Marc HUDER, Emmanuelle MATHIS,
Cindy PANTER, Thiphaine SCHMITT et
Barbara SCHNEIDER.

Pour faciliter les échanges, se rendre disponible et être informé des actions de l'A.P.E., transmettez votre adresse mail à

apeptired@gmail.com

focus sur ...

THE COUNTRY MUSIC

Pas besoin de chapeau de cow-boy ou d'éperonner son cheval. La danse country peut se pratiquer sans santiag… Juste avec un peu de bonne humeur, quelques pas de danse et de la musique country…of course !

La Rédaction : Quelle est l'origine de la musique *Country* ?

Eric SCHROEDER : La musique country est un style de musique créé par les immigrants anglais et irlandais qui se sont installés dans les montagnes Appalaches au cours du 18ème siècle. Elle trouve donc ses racines dans le folklore anglo-saxon mais raconte l'histoire américaine de ses immigrants et notamment la Conquête de l'Ouest. La musique country ayant subi de nombreuses influences, il en existe désormais de nombreuses variétés

La Rédaction : Comment expliquez-vous l'engouement des Français pour cette musique ?

Eric SCHROEDER : Il est vrai que depuis quelques années, de nombreux clubs de danse et de musique country ont été créés en France. Cette pratique rappelle un peu les bals populaires d'autrefois et l'ambiance conviviale qui y régnait.

La Rédaction : C'est donc une activité accessible à tous !

Eric SCHROEDER : Oui, tout à fait ! Pratiquer la danse country ne nécessite aucune condition physique particulière et aucune compétence, à priori. Il n'est même pas nécessaire de venir avec la panoplie de cow-boy. Des vêtements et des chaussures dans lesquels on se sente à l'aise suffisent. Il est cependant nécessaire d'apprendre les pas de danse et de mémoriser les enchaînements. Pour cela, nous avons deux animateurs, Corinne FODÉ et Jean MACÉ, qui prennent les groupes en main et coordonnent nos séances. Avec un minium de sens du rythme, on prend très vite plaisir à danser et sans s'en rendre compte, on bouge, on fait travailler sa mémoire et sa concentration… et on s'amuse !

Rédaction : Vous êtes le secrétaire et le vice-président de *Country Cheyennes 57*. Combien de membres compte l'association actuellement ?

Eric SCHROEDER : Comme toutes les associations, *Country Cheyennes 57* est gérée par un bureau dont le président est Michel GEIB. Il est entouré d'une trésorière, Nicole JUNG et de quatre assesseurs. Au total, l'association compte une cinquantaine de membres actifs.

Rédaction : Quelles sont les manifestations auxquelles vous participez ou que vous organisez ?

Eric SCHROEDER : Nous organisons une grande soirée country par an. Celle qui a eu lieu en avril dernier a rencontré un vif succès avec plus de 300 participants. Nous organisons également, pour les membres du club un barbecue et une fête de fin d'année. Nous participons également à diverses manifestations tout au long de l'année.

POUR CONTACTER LE CLUB :

COUNTRY CHEYENNES 57

Michel GEIB (PRÉSIDENT) 06.08.51.73.38
michelgeib@sfr.fr
Cours le mardi soir
de 19h à 20h pour les danseurs débutants
de 20h à 21h30 pour les danseurs confirmés

agenda

Dimanche 11 décembre 2016
à la salle socioculturelle
de 14h à 18h
Fête de la Saint-Nicolas
organisé par *l'A.P.E.*

Dimanche 22 janvier 2017
à la salle socioculturelle
Repas des seniors
offert par la commune

Samedi 4 février 2017
à la salle socioculturelle
Dîner dansant
organisé par *le Moto Club le Voyageur.*

Samedi 11 février 2017
à la salle socioculturelle
Soirée **Loto**
organisée par *l'A.P.E.*
début des jeux à 20h

Samedi 18 février 2017
à la salle socioculturelle
Soirée Dansante
avec Marley Brown
organisée par *l'E.P.R.S.*

Vendredi 10 mars 2017
à la salle socioculturelle
Assemblée Générale du Crédit Mutuel

Samedi 25 mars 2017
à la salle socioculturelle
Dîner dansant
organisée par la chorale Méli Mélodies

Samedi 1er avril 2017
à la salle socioculturelle
Soirée **Country**
organisée par *Country Cheyennes 57*

Lundi 17 avril 2017
à la salle socioculturelle
Marché aux poussins
organisé par *Les Aviculteurs*

Dimanche 23 avril 2017
Elections présidentielles
1er tour
de 8h à 18h

Dimanche 7 mai 2017
Elections présidentielles
2nd tour
de 8h à 18h

Dimanche 14 mai 2017
à la salle socioculturelle
Marché aux puces
organisé par *l'A.P.E.*

Vendredi 16 juin 2017
à la salle socioculturelle
Fête de la musique
organisée par *l'A.P.E.*

Dimanche 3 septembre 2017
à la salle socioculturelle
Puces des couturières
organisées par l'association *Patch Plaisir*

Dimanche 17 septembre 2017
à la salle socioculturelle
Thé dansant de la Kirb
organisé par *l'E.P.R.S.*

Journal édité par la Mairie de Petit-Réderching à 750 exemplaires

Directeur de la publication
Armand NEU

Réalisation
Mairie de Petit-Réderching

Crédit photo
Mairie de Petit-Réderching
et Gilbert Fogel

Impression
Imprimerie Sarregueminoise

Mairie de Petit-Réderching
9 rue de la Paix
57410 Petit-Réderching

03.87.09.80.78

mairie.petitrederching@gmail.com

http://www.petit-rederching.fr

Lundi - mardi - Jeudi - vendredi
8h00-12h00
Mardi : 14h00-18h00
Jeudi : 14h00-16h30